

Recherches accentuées pour retracer les propriétaires des animaux errants entrant au Berger Blanc

En effet, dans un souci constant de diminuer de façon significative le nombre d'animaux errants, sans propriétaires connus, devant malheureusement être euthanasiés, nous avons pris divers moyens, dont, entre autres:

Création d'une rubrique «Errants» sur notre site Internet bergerblanc.com

Quoi de mieux qu'une bonne photo pour décrire le plus fidèlement possible un animal qu'on a perdu et qu'on recherche pour rapidement le ramener à la maison! Pour cette raison, depuis le début d'août, sur le site que vous parcourez actuellement, nous avons ajouté la rubrique «Errants».

Dans cette rubrique, apparaissent les photos des chiens, chats ou autres animaux errants apportés à notre fourrière. Ordinairement, sauf quelques exceptions, ces photos sont intégrées à notre site dès le lendemain de leur arrivée et y demeurent pour la durée de garde obligatoire des animaux errants; la durée de garde obligatoire des animaux errants peut varier selon les ententes contractuelles conclues avec les arrondissements et municipalités.

De façon pratique, nous pouvons résumer en vous disant que même si certaines municipalités ont fixé cette période de garde à 3 jours, nous la prolongeons toujours à au moins 5 jours, ce qui donne au pauvre animal qui s'est égaré, une chance supplémentaire d'être récupéré par son propriétaire.

Si vous vous questionnez concernant le sort de cet animal s'il n'est pas réclamé, je dois malheureusement vous informer qu'il n'existe que 2 alternatives le concernant d'où l'importance de le garder toujours en laisse lors d'une promenade s'il s'agit d'un chien ou encore de vous assurer que son environnement est clôturé lorsqu'il sort sur votre terrain pour prendre de l'exercice ou encore pour faire ses besoins.

L'une de ces alternatives concernant le sort réservé aux animaux errants non réclamés consiste naturellement en l'adoption et demeure la plus souhaitable car elle donne la chance à l'animal de se refaire une nouvelle vie. Malheureusement, vous comprendrez que les critères d'adoption, au Berger Blanc, sont fixés en fonction de paramètres bien étudiés tels les places disponibles dans nos départements «adoption», l'âge de l'animal et son comportement vis-à-vis les étrangers, la race et finalement mais pas le moindre, son état de santé.

La deuxième alternative, entendons-nous qu'il s'agit malheureusement de la moins souhaitable, est l'euthanasie chez les animaux non réclamés par leur propriétaire; pour éviter cette triste fin, nous ne vous répéterons jamais assez qu'il est primordial de toujours et de façon annuelle, vous procurer la licence pour votre chien (ou votre chat dans certaines municipalités). Vous respectez ainsi la réglementation municipale de votre patelin et mettez toutes les chances de votre côté de ramener votre animal à la

maison, si ce chien ou ce chat a échappé à votre attention. J'allais oublier! Cette licence (médaillon), votre animal doit toujours la porter à son collier lorsqu'il est à l'extérieur de la propriété de son maître car elle ne sera d'aucune utilité si elle traîne dans un tiroir comme ça se produit hélas trop souvent.

Recherche de la présence de micro-puce sur tous les animaux errants apportés au Berger Blanc

Le Berger Blanc s'est muni de plusieurs lecteurs de micro-puce dits universels et on procède à la recherche de la présence d'une micro-puce d'identification sur tous les animaux errants apportés au Berger Blanc. Ainsi, si une micro-puce d'identification est détectée sous la peau d'un chien ou d'un chat, il nous est alors possible de retracer beaucoup plus facilement le propriétaire de cet animal.

Qu'est-ce qu'une micro-puce? Une micro-puce est une très petite capsule de la taille d'un grain de riz contenant une puce informatique qui retient un code identifiant de façon unique l'animal qui reçoit l'implant. Elle est insérée sous la peau avec un dispositif qui ressemble à une seringue hypodermique. L'injection est comparable aux vaccins ordinaires : c'est un procédé rapide et simple qui ne cause qu'un léger inconfort à l'animal.

La micro-puce est une méthode d'identification permanente d'un animal qui ne s'efface pas et qui ne se perd pas au cours des années, contrairement aux tatouages ou aux étiquettes d'identité. Les renseignements sur les propriétaires peuvent être repérés immédiatement dans la base de données associée à la micro-puce. Cela permet l'identification rapide et exacte de l'animal perdu, éliminant ainsi les délais et parfois les fausses interprétations associés aux autres méthodes d'identification.